

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN
LE 6 SEPTEMBRE 2022**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi 6 septembre 2022, à 20 heures 00 minute, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Gaétan Fortin, conseiller;
Madame Nicole Lussier, conseillère;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 20:00 heures par Monsieur Pierre Chamberland, maire.

2022-09-214

Adoption de l'ordre du jour –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter l'ordre du jour.

Les membres du Conseil se réservent le droit d'ajouter des items au besoin.

2022-09-215

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2022–

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'adopter, le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2022.

2022-09-216

Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou résolutions à savoir :

<u>Fournisseurs</u>	<u># Factures</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
- Aquatech	73361	exploitation des eaux usées	2,317.17\$
- Aquatech	73072	exploitation des eaux usées	704.87\$
- Aquatech	73073	exploitation des eaux usées	1,160.49\$
- Eurofins Environex	798168	analyses d'eau	278.24\$
- Diana Lussier Pelletier	637742	entretien août 2022	1,724.63\$
- Municipalité St-Paul	20427	quote-part incendie	36,028.75\$

TOTAL : **42,214.15 \$**

2022-09-217

Acceptation des comptes à payer en septembre 2022 (document 1-A)-

CONSIDÉRANT les comptes et factures élaborées au 6 septembre 2022 au montant de 61,797.43 \$ le tout tel qu'il appert

au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Nicole Lussier, conseillère, et résolu à l'unanimité du Conseil, d'approuver les comptes et factures du mois d'août 2022 au montant de 61,797.43 \$ à être payés en septembre 2022, le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et qu'en conséquence, la greffière-trésorière soit autorisée à émettre les paiements y relatifs.

2022-09-218

Dépenses du maire, de la directrice générale et/ou du directeur général adjoint –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter les dépenses effectuées par le maire, la directrice générale ou le directeur général adjoint au montant 885.30\$ à savoir :

<u>Nom Fournisseur</u>	<u>Raison</u>	<u>Montant</u>
MasterCard		
- Fleuriste Art Déco	corbeille fleurs décès M. Fortin	98.88\$
- F.Q.M.	formation	390.92\$
- F.Q.M.	formation	390.92\$
- Marché Caya	sucré	4.58\$

2022-09-219

Certificat de disponibilité des fonds de la greffière-trésorière –

La greffière-trésorière fait lecture du certificat de disponibilité des fonds de la municipalité et le certificat est déposé.

Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du certificat de disponibilité des fonds déposé par la greffière-trésorière.

Je soussignée certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter la liste des comptes approuvés et à payer.

Brigitte Garceau
Greffière-trésorière

2022-09-220

Appel d'offres déneigement 2022 – 2023, 2023 – 2024 et 2024 – 2025 : Analyse des soumissions reçues –

Madame Brigitte Garceau, directrice générale informe les membres du Conseil qu'une soumission a été déposée savoir :

J. L. M. inc.	
Année 2022-2023 :	137,970.00\$ taxes incluses
Année 2023-2024 :	137,970.00\$ taxes incluses
Année 2024-2025 :	137,970.00\$ taxes incluses

Elle dépose le rapport d'analyse de la soumission qui démontre que la soumission de J. L. M. inc. n'est pas conforme, car elle comporte des manques mineurs aux dispositions du devis publié sur SEAO.

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter le rapport de la directrice générale.

- 2022-09-221 Déneigement 2022 – 2023, 2023 – 2024, 2024 – 2025 : Octroi du contrat s’il y a lieu –
Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l’unanimité du Conseil d’octroyer le contrat de déneigement pour les années 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 au seul soumissionnaire savoir J. L. M. inc. au montant de :
- Année 2022-2023 : 137,970.00\$ taxes incluses
Année 2023-2024 : 137,970.00\$ taxes incluses
Année 2024-2025 : 137,970.00\$ taxes incluses
- 2022-09-222 Travaux de pavage des accotements chemin 3^e Ligne et rang Pir-Vir –
Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l’unanimité du Conseil d’accepter la soumission de la firme DAUDI Pavage Excavation Inc. pour les travaux de pavage des accotements sur une partie du chemin 3^e Ligne et dans le rang Pir-Vir pour un montant de 56,456.49\$ taxes incluses.
- 2022-09-223 Bell Canada : Suivi de la demande déposée à la séance du 9 août –
Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l’unanimité du Conseil de constater la réponse reçue à la demande du 9 août de Bell Canada sur l’installation de poteau dans le rang Pir-Vir à l’effet que la demande sera analysée, mais pour ne pas retarder le projet il y aura enfouissement de la fibre optique temporairement.
- 2022-09-224 Journée Internationale des Aînés : 1^{er} octobre 2022 –
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l’unanimité du Conseil de promouvoir la journée internationale des Aînés du 1^{er} octobre.
- 2022-09-225 Ministère des Transports : Suivit des demandes déposées à la séance du 5 juillet –
Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l’unanimité du Conseil de constater le dépôt de la réponse reçue du Centre de services de Napierville du Ministère des Transports pour les demandes suivantes :
- Autorisation d’installer une silhouette d’enfant tenant une pancarte « Merci de ralentir pour ma sécurité », ce type d’installation n’est pas permis sur les routes du MTQ ;
 - Autorisation de marquage sur le pavage du 50 km/h, il n’y a aucune norme ni aucune indication sur le gabarit et le format dans leur guide.
- 2022-09-226 Plomberie Optimum : Mise à niveau des tuyaux pour la distribution du chauffage –
Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l’unanimité du Conseil d’accepter la soumission de la firme Optimum pour les travaux de remplacement des valves d’isolement de la chaudière à eau chaude ainsi que le remplacement des 3 pompes calculatrices et du réservoir d’expansion au montant de 13,900.00\$ plus les taxes applicables.
- Les travaux de remplacement du joint d’étanchéité défectueux seront en surplus.

- 2022-09-227 Autorisation début appel d'offres services ingénieries pour les travaux asphaltage chemin 3^e Ligne –
Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser l'appel d'offres sur invitation pour les travaux d'asphaltage, d'accotement et de réparation à certains endroits problématique sur le chemin 3^e Ligne.
- 2022-09-228 Appel d'offre ingénieur pour chauffage électrique, génératrice et apport en électricité pour le tout –
Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser l'appel d'offres sur invitation pour le service d'ingénierie pour l'installation d'une fournaise électrique, d'une génératrice pour faire fonctionner toutes les installations sur le terrain de l'édifice municipal lors des pannes électriques ainsi que l'apport en électricité nécessaire au bon fonctionnement des nouvelles installations.
- 2022-09-229 Achat pièces pour station de pompage –
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser l'achat de 2 vannes pour les stations de pompage tel que demandé par la firme Aquatech qui fait l'entretien du système de traitement des eaux usées.
- 2022-09-230 Correspondance –
Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de constater le dépôt de la correspondance suivante
1. Ministère des Transports : Suivi de la lettre d'appui pour la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville.
- 2022-09-231 Réseau BIBLIO de la Montérégie : Certificat 2022 BiblioQUALITÉ –
Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater que le Réseau Biblio de la Montérégie à certifier que la Municipalité de Saint-Valentin se mérite le ruban de niveau 3 pour les efforts d'investissements dans les services de la bibliothèque selon l'année de référence 2019.
- Monsieur Gaétan Fortin quitte son siège à 20h15.*
- 2022-09-232 Soumission pavage accès à la piste de marche –
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter la soumission de la firme Les Pavages Expert inc. au montant de 3,800.00\$ taxes en sus pour les travaux de pavage d'une superficie de 35 pieds par 10 pieds pour donner accès à la piste de marche.
- Monsieur Gaétan Fortin reprend son siège à 20h16.*
- 2022-09-233 Achats pour panier de basketball –
Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser l'achat de ballon de basketball ainsi qu'un contenant pour les laisser à l'extérieur en tout temps.
- 2022-09-234 Levée de la séance ordinaire –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de lever la séance ordinaire à 20:34 heures.

Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Pierre Chamberland
Maire

Brigitte Garceau
Greffière-trésorière